

tés seront équipées de réalisations matérielles plus ou moins impressionnantes à présenter aux étrangers, mais le peuple, les hommes, se seront réfugiés dans une sorte d'exil intérieur.

Donc retour aux sources incontestablement, où il importe d'allier les nécessités du futur avec les exigences fondamentales de la pensée africaine.

Votre film a une fin heureuse, ne pensez-vous pas que là aussi, comme pour le caractère du jeune directeur, les choses sont souvent plus complexes ?

Je suis un optimiste, ou plus exactement un pessimiste actif. Bien sûr le jeune directeur aurait pu mourir dans l'accident, ou bien le vieux fonctionnaire aurait pu refuser de se réconcilier avec lui et créer désormais la lutte à mort. Le jeune directeur à son tour peut revenir animé d'une impitoyable ardeur de vengeance... et ainsi de suite.

Mais pensez, premièrement, qu'aucune opposition n'est définitive, pour peu qu'un certain nombre d'éléments interviennent pour les expliquer. Ensuite j'ai dit que j'ai tenu à ce que mon film soit un peu éducatif : c'est que je souhaite que les contradictions dans lesquelles nos sociétés parfois se noient, soient résolues par une confrontation dialectique. Donc, les choses sont plus complexes dans la réalité, mais il n'y a pas de raison que la fin heureuse n'existe pas elle aussi.

Sur ce point, je me permets de vous citer le cas de notre pays, la République populaire du Bénin, où nous vivons depuis six ans sous un régime militaire marxiste-léniniste. Généralement, ces deux types de régimes (régimes militaires d'une part et régimes marxistes-léninistes d'autre part) sont des régimes répressifs, souvent de façon définitive ou expéditive. Or, il n'y a pas eu, à ma connaissance du moins, de massacres des opposants du régime ; il y a eu des tensions qui se sont résorbées de façon à peu près vivable pour tout le monde ; c'est dire que, au Bénin en tous cas, les oppositions les plus meurtrières peuvent trouver une fin heureuse.

C'est ainsi que moi personnellement je vois la dialectique. Il s'agit de faire vivre les hommes ensemble, non de les « éliminer » comme vous dites si élégamment dans votre langage de cartésiens staliens. Et je le souhaite, et je le pense profondément, et j'y tiens. C'est pour cela que j'ai, au risque de paraître naïf ou hypocrite, choisi de proposer une fin heureuse à ce conflit.

Vos scènes oniriques, vos flash-back, le retour au pays sont admirablement tournés. Avez-vous des modèles cinématographiques ? Quels sont les grands réalisateurs que vous appréciez ?

Sur ce point, je n'ai aucune honte à affirmer que mes goûts littéraires vont au surréalisme sur lequel d'ailleurs je dispense des cours à l'Université Nationale du Bénin, après en avoir donnés en France. Cette liaison intime du rêve et de la réalité, cette façon de rêver son action ou de réaliser son rêve, ou encore cette façon d'avoir recours à l'onirisme pour traduire ce qui dans le discours quotidien aurait été plat, est sans aucun doute une des marques que j'ai reçues du surréalisme.

Mais pour le cinéma, s'il faut citer des modèles, j'ai une très grande admiration pour Fellini, pour Bergman, dont « Cris et Chuchotements » m'a paru un des films les plus extraordinaires que j'ai jamais vus. J'ai eu aussi beaucoup d'admiration, et j'aurais aimé connaître davantage le « cinéma novo » brésilien (par exemple je pense à Glauber Rocha, « le Dieu noir et le Diable blond » ou bien « Antonio Das Mortes »). Comme vous voyez, c'est très éclectique ; mes goûts ne se rangent pas particulièrement dans une école cinématographique, je ne sais pas si nous en sommes déjà là en Afrique. Nous avons des tendances personnelles que chacun des cinéastes essaie de traduire à travers ses œuvres.

Avez-vous des projets ?

Hélas oui. En Afrique Noire, nous sommes tous des cinéastes à projets. Tout le monde a des cartons, des tiroirs qui croulent sous les projets, mais sauf dans quelques rares pays, les projets finissent par prendre le goût des déceptions et des fantômes.

Dans l'immédiat, en tous cas, il y a un film de commande que je devrais réaliser sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitation en République Populaire du Bénin, si quelques bureaucrates, à la bile amère, m'en laissent la possibilité. Le film est en projet depuis longtemps, il est écrit, et découpé, son financement existe mais des subtilités administratives étranges font qu'il n'a toujours pas été réalisé. Au-delà de celui-là, j'ai cinq projets de courts métrages et deux projets de longs métrages qui sont déjà très avancés, mais je vous le dis, nos projets deviennent parfois des fantômes douloureux ou méchants : qu'est-ce qu'un projet, quand on n'entrevoit aucune possibilité de le réaliser ? **Le Nouveau Venu** par exemple, ne m'a pour le moment rien rapporté sauf des dettes, des impôts et de féroces jalousies chez moi, et je ne vais pas me ruiner à produire moi-même tous mes films jusqu'à ma retraite. Alors mes autres projets restent pour le moment à l'état de désirs. Mais la grande force, n'est-elle pas le Désir ?

Richard de Médeiros
agréé de l'Université.

Propos recueillis par Adrien Huannou.

D'UN L

**ARIANE DELUZ, COLETTE
LE COUR-GRANDMAISON,
ANNE RETEL-LAURENTIN**

La natte et le manguier

Paris, Mercure de France,
Collection « En direct », 1978.

Ce livre porte, en sous-titre, les termes « Carnets d'Afrique de trois ethnologues ». Or, ce sont trois ethnologues femmes qui nous parlent de femmes africaines, la préface étant de Han Suyin. L'ouvrage est donc entièrement au féminin. C'est, je pense, l'un des meilleurs témoignages que l'on puisse avoir sur des conditions féminines comprises, analysées de l'intérieur avec intimisme et chaleur, sans qu'aucune démagogie, aucun féminisme systématique y soit exalté. Il s'agit de faits minutieusement examinés (et la plupart du temps parfaitement incompris et mal interprétés par d'autres) avec rigueur, dans la recherche des causes et la révélation des liens d'amitiés qui se sont discrètement tissés au cours de tous ces entretiens. Je cite la dernière partie de la préface de Han Suyin : « Elles ont entamé un dialogue entre femmes, pour les femmes, par les femmes, qu'il faut écouter. Elles ont eu le rare mérite de donner à ce dialogue la part « femme » d'elles-mêmes, laissant de côté leur culture occidentale, leur formation professionnelle, leurs avis et préjugés, leur logique, leurs conclusions. Il faut que nous écoutions ces mots de nos sœurs, qui nous apprennent aussi ce que nous sommes. Même en Europe, même dans les pays soi-disant développés. »

Cet ouvrage présente, en outre, une rare qualité littéraire. Il est très agréable à lire et facile d'accès pour des non-spécialistes. Il comporte en effet des notes sur des sujets évidents pour des ethnologues, mais qui ne le sont pas forcément pour le grand public. Nous connaissons déjà le style clair, rapide, incisif, imagé de Anne Retel-Laurentin, dont l'excellent livre « Infécondité en Afrique Noire » (1) a été analysé dans nos colonnes et qui a apporté sa contribution à notre numéro 38 sur « la formation scientifique ».

(1) Masson, Paris, 1974.

IVRE À L'AUTRE

L'agrément de la lecture ne se dément pas ici.

Le livre comporte trois récits. Le premier, celui de Colette Le Cour-Grandmaison, « La natte et le manguier », a donné son titre à l'ensemble. Il se déroule dans un quartier de Dakar proche de la Medina. L'auteur relate ses entretiens et ses relations avec N'Deye, femme ayant eu trois mariages et cinq enfants dont elle assume seule l'éducation, auprès d'une grand-mère compréhensive et à forte personnalité. Après un premier mariage traditionnel, c'est la douleur et l'humiliation du deuxième mariage qui sont dévoilées, mettant en évidence quelle souffrance peut causer la polygamie réinstallée, alors que tout faisait penser qu'il y avait véritable entente du couple dans le travail, le partage, la construction d'une maison assumée par chacun. Il est intéressant de voir que la famille traditionnelle a pris complètement parti pour elle, sans l'abandonner. Autour de la personnalité de N'Deye, pleine de subtilité et de bon sens, on assiste au déploiement de la vie de famille dans la concession : des filles qui vont à l'école et veulent toute jeune, épouser des vieux « pour le confort », la crainte de l'infécondité qui est un drame personnel et le traitement traditionnel de la guérisseuse (Mais « dans un contexte restant attaché à des pratiques traditionnelles, le contrôle social se relâchant et la richesse émergeant, le temps est venu des faux prophètes et des fausses guérisseuses »), les relations du couple à l'argent surtout en matière de commerce, les associations de femmes et leur entr'aide y compris les associations politiques, ou tout simplement des réunions de danse où s'expriment connivence et joie, leur vie en groupe. Il est frappant de voir combien à travers toutes ces activités et conversations, les femmes évoquées sont lucides et entreprenantes.

Le récit d'Anne Retel-Laurentin s'intitule « Les soleils des ombres ». Il se déroule chez les Nzakara, population vivant à l'est de l'Empire centrafricain, et qui est en voie de disparition pour les raisons qu'elle expose. Étant docteur en médecine et ethnologue, elle a déjà soigné les Nzakara et s'est tout particulièrement penchée sur leur grave problème d'infécon-

dité. Nous la suivons dans sa visite des villages et les soins dispensés, la découverte de deuils et d'absence d'enfants. C'est ce dernier point qu'elle va chercher à élucider derrière des raisons qui sont, soit celles données par les observateurs blancs : les femmes de mœurs faciles, se font trop avorter, les Nzakara particulièrement pressurés par les invasions, les colonnes tragiques, soit celles de la société Nzakara elle-même : la stérilité est la faute de la colère des esprits pour quelque mal commis, en particulier l'adultère des femmes, facteur d'infécondité. « Quand je leur parle de guérison, elles s'étonnent. Pendant des années, les médecins n'ont cherché qu'à leur « extorquer des aveux » en public, pour l'exemple. D'autres ont chassé de l'hôpital des femmes qui venaient faire soigner des complications d'avortement « pour leur apprendre à ne pas recommencer ». Anne Retel-Laurentin nous fait avancer avec elle dans son enquête, « chaque histoire personnelle apportant une variante au schéma », découvrant, du reste, que plus que la chronologie, c'est la dimension spatiale, l'organisation territoriale qui éveille les mémoires pour reconstituer ces histoires. L'enquête révèle qu'il existe une multiplicité de maladies vénériennes stérilisantes et qu'il est bien vrai, les statistiques le prouvent, que « stérilité et libérinage vont de pair », non pas que le mariage ait sa vertu propre, mais il prévient le risque de maladies augmentées par la multiplicité des partenaires.

Ce récit est sous-tendu d'une chaleur d'amitié portant le preuve de ce que cette vie en commun avec les Nzakara a pu apporter à l'auteur. L'épilogue est d'autant plus triste. Le rapport établi à la suite de cette enquête en 1966, ainsi que la demande du ministre de la Centrafrique auprès de l'Oms pour remédier à la stérilité dans la région des Nzakara n'ont pas eu de suite. Les Nzakara qui ont, entre temps, vu leurs maux guérissables ont envoyé des lettres qui sont restées sans réponses. Le temps a passé et les Nzakara attendent en se décimant.

Le récit d'Ariane Deluz s'intitule « Féminin Nocturne ». Elle a travaillé chez les Gouro de Côte-d'Ivoire, autrefois population de guerriers, d'agriculteurs, de tisse-

rands, de commerçants. Ce sont aujourd'hui des agriculteurs. Après qu'elle eut cherché à saisir le fonctionnement social, par les hommes sans y parvenir, et pressenti l'existence du pouvoir féminin, sans rencontrer plus de succès, la situation fut assez bien résumée par son interprète : « Les hommes ne veulent pas vous raconter les secrets des hommes parce que vous êtes une femme et qu'il est dangereux pour vous et pour nous de vous raconter certaines choses. Et les femmes n'ont pas confiance en vous parce qu'elles craignent que, si elles vous parlent, vous n'alliez raconter aux hommes ce qu'elles vous auront communiqué : ce que les hommes cachent et qu'elles sont censées ignorer, elles le savent. » Or, Ariane Deluz s'est aperçue de la très grande importance des chants de funérailles émis par les femmes à un moment où, en raison de leur rôle en cette circonstance, les normes sociales sont abolies, le village appartient aux femmes, et elle présente les chants d'une soliste et de son chœur, qui tant par la qualité poétique que par l'information fournie sur la situation et la revendication féminines dans une société africaine rurale, constitue un ensemble de documents riches et importants. Et c'est, peu à peu, par la lecture de ces chants et leur explicitation que nous apparaît la complexité de la société gouro.

D.S.

Littérature et développement

Essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française (*).

Devant l'intérêt et l'originalité de cette thèse, nous en donnons ici un bref résumé avant que son adaptation sous forme de volume ne soit terminée.

L'auteur s'interroge dans son introduction sur la spécificité de la littérature africaine, reconnue comme une conclusion, en se demandant si elle est susceptible de conduire à des résultats pertinents ou, au contraire, à une impasse.

Dans une première partie, au lieu de rechercher dans les textes eux-mêmes l'image qu'ils sont sensés offrir de la réalité africaine, Bernard Mouralis fait porter son étude sur les conditions de la création littéraire en Afrique noire, et prend l'école comme meilleur révélateur, permettant de cerner, d'une part les caractères essentiels du système colonial, et d'apporter un éclairage sur les problèmes de la création littéraire et les motivations qui peuvent conduire un individu à la pratique de l'écriture et de la littérature. Au terme de cette analyse, il se rend compte que le fait colonial, sur le plan culturel, ne peut simplement être considéré, même si c'est sous cette forme que

de nombreux Africains le vivent et le perçoivent, comme la rencontre de deux cultures, mais qu'il doit au contraire être défini comme un processus historique dont le colonisateur a la pleine initiative et par lequel ce dernier s'efforce, non de diffuser sa propre culture, mais une culture spécifique : la culture coloniale.

Dans une deuxième partie intitulée « Définition de la littérature négro-africaine », l'attention de l'auteur se porte vers la production littéraire, elle-même. Y-a-t-il une spécificité de la littérature négro-africaine et peut-on accepter les définitions qui en sont généralement données. « Celles-ci, quel que soit par ailleurs le critère sur lequel elles se fondent – critère linguistique, culturel, idéologique –, ne peuvent en effet avoir qu'une efficacité limitée puisqu'elles ne réussissent pas à expliquer de façon pleinement satisfaisante, pourquoi certains textes doivent être retenus et considérés comme relevant d'un ensemble appelé « littérature africaine » tandis que d'autres doivent être écartés. De plus, en procédant de la sorte, ces définitions négligent délibérément un aspect essentiel et pourtant évident de la situation existant en Afrique noire sur le plan littéraire, à savoir la multiplicité des pratiques littéraires ».

Il propose une typologie des différentes catégories de textes produits en Afrique, ou à propos de l'Afrique. En suite de quoi, il découvre une spécificité qui ne réside pas là où on la situe habituellement.

« En effet, à la différence de ce qui se passe généralement ailleurs, les écrivains africains ne se contentent pas de produire des textes de fiction – poésie, théâtre, romans – ; parallèlement, ils s'efforcent constamment d'élaborer un **discours** dont la fonction essentielle est d'annoncer ce que **doit être** une littérature africaine authentique. L'articulation entre la production de textes de fiction et l'élaboration d'un discours sur la littérature, expression de ce que l'on peut appeler la « conscience littéraire », apparaîtra ainsi comme un des caractères essentiels de cette littérature.

Dans une troisième partie, est étudié le discours sur la littérature dans ses origines idéologiques et politiques, ses manifestations, ses thèmes, en essayant de déterminer ensuite, la façon dont les écrivains, dans leur propre pratique du texte, répondent éventuellement aux exigences formulées dans le cadre de ce discours.

La dernière partie de l'ouvrage intitulée « De la littérature et de quelques exemples », sera consacrée à cette dernière question en se fondant sur l'examen d'un certain nombre de cas précis. De cette analyse, l'auteur tire la conclusion « qu'il n'est pas possible de considérer les textes littéraires négro-africains comme l'ex-

pression directe de la « conscience littéraire » analysée précédemment. En effet, les impératifs idéologiques définis par le discours sur la littérature ne sont pas les seuls éléments que l'on doive prendre en considération. Outre le fait qu'ils subissent un certain nombre de déformations, révélant que l'écrivain n'est pas d'emblée attiré par une conception « militante » de la littérature, ils interfèrent très largement avec d'autres types de détermination que la critique se doit de mettre en évidence. Parmi ces mobiles de l'écriture, deux retiendront plus particulièrement l'attention : la **parenté** qui est étudiée à partir de l'œuvre romanesque de Mongo Beti, notamment **Perpétue**, et la **lecture** dont l'examen se fonde sur l'analyse de deux textes récents, l'un de A. Fantouré, **Le récit du cirque de la vallée... des morts**, l'autre de Saïdou Bokoum, **Chaîne**, et qui présentent tous deux la particularité d'être chacun à leur manière une condamnation d'un certain théâtre « africain », d'inspiration historique et didactique, et même de la littérature « africaine » tout court. L'analyse mène ainsi à conclure à une autonomie incontestable de la **pratique** littéraire par rapport aux impératifs idéologiques développés dans le cadre du discours sur la littérature ».

Pour l'essentiel, la problématique envisagée, s'inscrit dans le cadre général d'une recherche portant sur l'idée de littérature et qui, « dans le cas présent, viserait plus particulièrement à mettre en évidence le processus de blocage qu'entraîne, tant pour la création littéraire que pour l'analyse du fait littéraire, toute production d'un discours sur la littérature, dont le développement ne peut aller qu'à l'encontre de ce droit élémentaire et si souvent bafoué : le droit à la pratique littéraire ».

SILKE WEBER

Modèle dominant et aspiration de l'éducation

C.N.R.S. Paris, 1976 (publié simultanément en français et en portugais)

Faut-il connaître les opinions des parents et les besoins des élèves pour mieux éduquer ?

Une des idées les plus répandues et donc acceptée sans réserve ni critique au sujet de l'éducation **pour** le développement, c'est que celle-ci doit être **fonctionnelle**, donc adaptée aux attentes des parents dans le cas de l'éducation obligatoire sinon ceux-ci retireront leurs enfants des établissements publics pour les placer, par exem-

ple, dans l'enseignement privé. Elle doit tenir compte également des besoins réels des « s'éduquant », donc des élèves. C'est pourquoi un bon éducateur, progressiste et consciencieux, se doit de pratiquer la conscientisation, méthode psycho-sociale propagée par le Brésilien Paulo Freire qui vise à augmenter la conscience, que l'on suppose critique, des intéressés.

Cette théorie, tenue pour les uns pour purement utopique (1), pour totalement irresponsable (2), ou pour révolutionnaire et propre à contribuer à la transformation du monde (3) par d'autres, peut être longuement discutée. Il est peut-être plus intéressant de l'examiner dans la pratique et selon ses résultats empiriques. C'est en partie ce que prétend faire Silke Weber, une amie de Paulo Freire, dans une recherche commencée en 1971 et terminée en 1975 qui porte sur la partie la plus connue du Brésil : le nord-est pernambouquin et plus particulièrement sa capitale : la ville de Recife. Sans doute pourrait-on interpréter un travail aussi riche et suggestif d'un autre point de vue, mais il semble que cet éclairage-ci intéressera des lecteurs familiarisés avec l'arrière plan théorique de cette pratique (4).

Comme toute bonne recherche objective et sérieuse, celle-ci commence par nous indiquer clairement et honnêtement ses limites. Bien que l'étude soit circonscrite à une région, l'analyse est présentée comme un exemple de ce qui se passe en général dans le Brésil des colonels. En effet le nord-est, comme toute la périphérie brésilienne, est soumis plus que jamais au pouvoir central situé à Brasília, malgré l'autonomie relative que la nouvelle loi de l'éducation – LDB – (5) accorde aux États brésiliens. Cette soumission est encore renforcée par la domination étrangère qu'exerce l'aide internationale sur le système brésilien, qui nous conduit à remarquer que la description régionale se fait, dans ce texte, à partir de moyennes nationales qui sont seulement adaptées à la situation particulière de Recife. C'est pourquoi certaines singularités sont omises ou simplement supprimées au profit d'une classification hiérarchisée de trois milieux sociaux artificiellement définis, superficiellement homogènes, mais néanmoins scrupuleusement analysés dans le cadre de ces limites. Il n'est donc pas étonnant que nous y retrouvions toutes les caractéristiques dominantes de l'éducation brésilienne (p. 13-30) : son expansion tardive, mais rapide surtout pour les niveaux secondaires et supérieurs ; l'importance de l'enseignement privé ; sa haute sélectivité ; l'insatisfaction de la demande sociale inflationniste... Si les trois milieux sociaux retenus sont assurément conformes à ceux qui existent par ailleurs au Brésil, il n'est pas du tout certain qu'ils soient représentatifs de l'ensemble de la population de Recife et encore

(*) Thèse de doctorat d'État présentée devant l'Université de Lille III, le 19 juin 1978 par Bernard Mouralis, Faculté des Lettres, Université du Bénin, B.P. 1515, Lomé, Togo.

moins de la population de l'État ou de la région nord-est.

Pour les effets de la démonstration ils sont fortement différenciés par le revenu, par le type d'activités professionnelles, le niveau d'instruction. Ils manifestent donc des comportements culturels (loisirs), sociaux et autres (tels qu'ils apparaissent dans le budget-temps ou la structure des dépenses familiales) fort divergents. L'hypothèse de S. Weber est qu'ils manifestent également des aspirations éducatives divergentes. Or, tel n'est pas le cas. Seul le niveau de celles-ci change. En fait, ce ne sont même pas des **aspirations** qui apparaissent mais des **expectatives**, c'est-à-dire la conscience de pouvoir réaliser ou non des aspirations. Elles permettent d'apprécier des moyens dont les parents disposent pour atteindre et réaliser leurs aspirations. Ils se caractérisent par des expectatives qui montrent :

- qu'ils ont intériorisé la représentation de l'éducation telle qu'elle leur est imposée par l'État ; lui-même dominé par une structure sociale liée à un mode de production qui favorise les uns et marginalise les autres ;

- que ceux qui n'y croient pas sont incapables d'imaginer un autre modèle éducatif ou d'autres formes de formation. Comment le pourraient-ils dans une situation politique totalitaire ?

- qu'il ne leur reste donc plus qu'à adapter leur niveau d'aspirations à leur situation objective. S'ils ne peuvent atteindre le niveau souhaité pour leurs enfants, c'est qu'ils en sont incapables ; d'où leur indifférence et leur réalisme instrumental.

S. Weber démystifie la conscience des opprimés qui constitue le point de départ de la pratique de la conscientisation puisqu'elle montre que cette pratique ne conduira à rien. En effet, elle n'a pas d'autres modèles que celui défini par les classes dominantes ; les aspirations sont déjà limitées au niveau du possible (p. 49). La population est conditionnée (p. 49 et 172). Au mieux, elle ne peut qu'aspirer à se rallier à la conception dominante (p. 147 et 171). La conscientisation ne contribue pas à engager dans la transformation sociale comme le supposait Chombard de Lauwe, mais tout au plus à rêver d'autre chose qui n'arrivera jamais ; le plus souvent à se résigner.

Paulo Freire a-t-il donc tort ? Oui et non. Silke Weber signale que dans une autre situation objective, les désirs pourraient devenir des réalités mais ce n'est assurément pas grâce à l'éducation. Certes elle reconnaît que sa méthode d'entrevue des parents les enferme dans un conditionnement qui les empêchait pour finir de s'exprimer. Or, le principe même de la conscientisation est une **libre** expression, c'est-à-dire la formulation d'une

aspiration-désir et non pas de la seule expectative. Enfin elle ne tient pas assez compte du fait que dans la situation actuelle du Brésil, les conflits, les divergences, les oppositions basés sur des alternatives sont tout simplement interdits ou discrédités. Dès lors le réalisme des parents pourrait être le signe de leur maturité politique. Ils jouent le jeu d'une participation manipulée et tronquée où leurs opinions ne servent qu'à légitimer ce que fait déjà l'école. Ils pourraient être conscients de ce qu'il faudrait faire ; mais ils ne croient pas opportun de l'exprimer – surtout à des étrangers –, ni maintenant. C'est pourquoi ils en rêvent. Ce rêve pourrait-il être source de futurs changements ? C'est justement cette perspective prospective et prospectrice que néglige systématiquement Silke Weber et que Freire exploite à fond – il croit à un Royaume de la justice qui viendra – et que Chombard de Lauwe estime possible. Comme le rappelle Bonacina (6) dans son étude sur les motivations culturelles et les perspectives culturelles de l'éducation permanente, il suffirait que le contrôle et la répression se relâchent pour que la situation redevienne explosive. La probabilité actuelle n'exclut nullement la possibilité en soi, d'autant plus lorsque celle-ci est censurée par les limites que le chercheur s'est imposées consciemment.

En d'autres termes, la conscientisation comme telle ne débouche pas nécessairement sur du changement et encore moins sur un changement révolutionnaire. Elle peut néanmoins augmenter la pression du désir contre un statu quo qui apparaîtra de plus en plus comme intolérable. Or, justement, le nord-est brésilien est un bon exemple historique de ces explosions inattendues et non prévues. Jusqu'à quand le pouvoir pourra-t-il tout prévoir et surtout créer des soupapes pour diminuer la pression des revendications. L'exemple de la révolte des étudiants et de leurs parents contre le numerus clausus en plein totalitarisme militaire montre que la violence et la force ne sont pas toujours suffisantes. Actuellement, tout dépendra de la capacité de l'enseignement privé à absorber l'excès de la demande (7). Comme l'élasticité de l'offre privée est infiniment moins grande que celle de la demande – ainsi que J. Hallack l'a montré récemment (8) – il y a toujours le risque d'un moment de rupture où le pouvoir en place doit choisir entre : la **répression** de la demande – coûteuse politiquement, efficace techniquement – ; l'**invention** de nouvelles combines – par exemple en manipulant les aspirations ; en proposant des simulacres de satisfaction ; en rendant les barrières et les obstacles moins visibles ; ou, enfin, en laissant librement le jeu des forces se composer par des conflits ouverts, des négociations réelles, des accords librement consentis. Il est intéressant de constater que les co-

lonels brésiliens sont si peu sûrs à long terme, de pouvoir maîtriser le dynamisme de leur immense pays qu'ils hésitent, à chaque période « d'élections présidentielles », entre ces différentes tactiques. Dans une telle situation il n'est pas exclu que toute action qui tend à augmenter la pression, la conscience, l'exigence du plus grand nombre de personnes peut contribuer à déclencher un processus qu'on ne pourra plus ignorer. C'est pourquoi, il est important de suivre tous les mouvements non officiels et parallèles qui grâce à leurs aspects fantaisistes échappent aux soupçons de la censure. En tout cas pour un temps. Ceci implique également un problème pour le chercheur : doit-il montrer nettement ce dynamisme ? Ne vaut-il pas pas mieux qu'il le laisse se développer incognito ? Est-il d'ailleurs capable de le voir, puisque, comme chercheur, il est payé et toléré par la structure en place ? Ces problèmes sont, comme l'affirme avec courage Berger, des conflits éthiques qu'on ne peut pas trancher définitivement et partout au nom des mêmes principes.

Pierre Furter.

(1) Par exemple par P. Bourdieu et J.C. Passeron dans La reproduction, Paris, 1970.

(2) P.L. Berger : Les mystificateurs du progrès : du Brésil à la Chine, trad. française, Paris, 1978.

(3) P. Chombard de Lauwe : Pour une sociologie des aspirations, Paris, 1979.

S. Weber : Modèle dominant et aspirations à l'éducation : un exemple au nord-est du Brésil, publié simultanément en français et en portugais, Paris, 1976.

(4) Cf. notre compte rendu : « Qui est donc Paulo Freire ? » dans Recherche, pédagogie et culture, Paris, 1978, n° 39.

(5) LDB : Loi, Directive et Base.

(6) F. Bonacina « Motivation culturelle et perspectives culturelles » in Education permanente, Strasbourg, 1971, pp. 463-484.

(7) C'est la thèse que défend B. Freitag dans « Bildungsreform und bildungsrealität in Brasilien », Lateinamerika Studien, München, 1977, n° 3, pp. 71-99.

(8) J. Hallak : A qui profite l'école ?, Paris, P.U.F., 1974.

Rectificatif

au sommaire n° 39, lire vol. VII, p. 67, lire L.G. Damas, 1912-1978.

